



Conseil des Equidés de Bretagne

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

Mercredi 10 Mai 2023 à 14h00, Bâtiment de Lamballe Terre et Mer

Les adhérents se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire du CEB sur convocation régulière du Conseil d'Administration.

L'Assemblée générale est présidée par le Président en exercice, Monsieur André Hartereau.

Chloé Ollier, chargée de mission, est nommée secrétaire de séance.

Il présente les excuses des personnalités qui n'ont pas eu la possibilité de se déplacer

Mr Loïg Chesnais-Girard, Président du Conseil Régional de Bretagne

Mr Christian Coail, Président du Conseil Départemental des Cotes d'Armor

Mr Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine

Mr David Lappartient, Président du Conseil Départemental du Morbihan

Mr Arnaud Lecuyer, Conseil Régional de Bretagne

Mr Jean-Roch Gaillet, directeur général IFCE

Mr Sébastien Giraudeau, Directeur Chambre d'Agriculture de Bretagne

Mr Didier Maroy, DRAAF - SREA

Mr Plongere Gérard, IFCE

Mr Jean-Claude Le Bizec, Administrateur Conseil des Equidés de Bretagne

Mr Christian Boyer, Administrateur Conseil des Equidés de Bretagne

Mr Hervé Gelebart, Administrateur Conseil des Equidés de Bretagne

Le Président remercie Lamballe Terre et Mer d'accueillir l'Assemblée Générale du CEB dans la salle des conseils.

Le Président débute l'ordre du jour.

RAPPORT MORAL

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral effectuée par le Président, approuve le rapport à l'unanimité.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Le Président demande ensuite à C. Ollier de présenter plus en détails les activités 2022 du Conseil des Equidés de Bretagne.

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité à l'unanimité.

RAPPORT DE GESTION

Le Président invite Mr. Erwann Jezegou, expert-comptable CERFRANCE, à présenter les états de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

L'Assemblée générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration sur la situation du CEB et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022, faisant apparaître un excédent de 18 154€, approuve les comptes et le bilan de l'exercice.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Chloé Ollier présente le budget prévisionnel 2023.

L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2023 l'unanimité.

La séance est levée à 16h00.